académie Nancy-Metz

RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DÉCLARATION COMMUNE DE CHOIX D'ALLOCATAIRE EN VUE DE L'ATTRIBUTION DU SFT

DANS LE CAS D'UN COUPLE D'AGENTS PUBLICS (annexe 3)

Madame, Monsieur (1) :…….**est désigné(e) pour ouvrir le droit au Supplément Familial de Traitement.**

(1) Rayer la mention inutile

SITUATION AGENT/CONJOINT	
AGENT	**CONJOINT**
Nom :…… Prénom :…… Date de naissance :…… Profession (grade) :…… Employeur : Rectorat de Nancy-Metz …… ……	Nom :…… Prénom : …… Date de naissance :…… Profession (grade) :…… Nom et adresse de l'employeur : …… ……
Adresse:…… Code postal:…… Ville:……	

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je m'engage à signaler tous les changements modifiant la présente déclaration.

Fait à ……, le……

Signature obligatoire de l'agent **Signature obligatoire du conjoint**

Mentions légales de la CNIL - Rectorat de l'académie de Nancy - Metz
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier administratif et financier. Les destinataires des données sont votre service gestionnaire et/ou les services de la DDFIP.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Rectorat de Nancy – Metz, 2 rue Philippe de Gueldres - CO 30013 - 54035 Nancy cedex.
En revanche, s'agissant de traitements de données RH, le droit d'opposition des personnes a été régulièrement écarté par les arrêtés de création des systèmes d'information Agora, EPP public et privé, Agape public et privé en application des dispositions de la loi de 1978.